



“
Plus de confort,
plus de sécurité pour tous”



Rapport annuel 2005



3-5 Message des dirigeants / 6 L'année 2005 / 8 Profil / 12 Service client / 16 Sécurité / 22 Développement local / 26 Ressources humaines / 30 Comptes 2005

Tunnel du Mont Blanc : une voie clé pour le tourisme et les échanges franco-italiens

❖ **11,6** km
concedés à ATMB
et à SITMB.

❖ **8 000** véhicules
légers
par jour en août
lors des pics de trafic
touristique.

❖ **81** % du trafic lourd
est franco-italien
pour les échanges
interrégionaux.

L'Autoroute Blanche : une autoroute de montagne

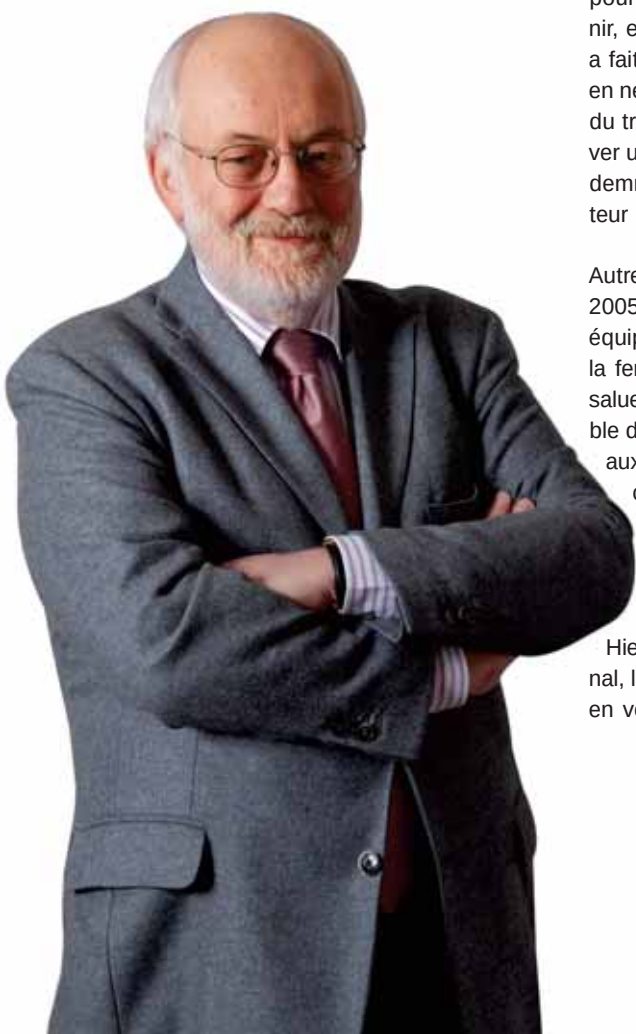
❖ **110** km
de réseau avec trois
viaducs et un tunnel
de 1,4 km.

❖ **3 000** heures
minimum d'intervention
pour faire face à la
météo hivernale
chaque année.

❖ **9 000** véhicules
légers
chaque soir sur
l'autoroute entre lieux
de travail et de vie
(chiffres enregistrés à la barrière
de péage de Nangy).



“Une mission de service public qui s’articule autour des enjeux de sécurité, de fluidité et d’aménagement des territoires.”



ATMB a tourné en 2005 la page pénale de l’incendie du Tunnel du Mont Blanc.

Elle le devait pour les familles des victimes, pour ses équipes et pour regarder vers l’avenir, en ayant tiré les leçons du passé. ATMB a fait le choix d’assumer ses responsabilités en ne faisant pas appel de la décision pénale du tribunal. Elle a également permis de trouver une solution rapide et équitable pour l’indemnisation des familles de victimes à hauteur de 27 millions d’euros.

Autre événement qui aura marqué l’année 2005 : la mobilisation exceptionnelle des équipes d’ATMB pour l’accueil du trafic lié à la fermeture du Tunnel du Fréjus. Je tiens à saluer également la contribution de l’ensemble de nos partenaires, élus, pouvoirs publics aux côtés des transporteurs et de nos clients. Cet événement a de nouveau souligné l’interaction des deux tunnels alpins, qui partagent les mêmes territoires, exercent les mêmes métiers et doivent s’adapter aux mêmes évolutions.

Hier encore axe de grand transit international, le Tunnel du Mont Blanc s’est transformé en voie d’échange eurorégional, avec 81 %

des véhicules lourds immatriculés en France et en Italie.

C’est pour servir ces régions et ces départements qu’ATMB travaille dans le cadre fixé par l’État, cadre qui sera prochainement renégocié avec la formalisation d’un contrat d’entreprise.

Cette mission de service public s’articule autour des enjeux de sécurité, de fluidité et d’aménagements du territoire. Elle implique intrinsèquement des choix d’investissements lourds, au tunnel bien sûr avec les 204 millions d’euros engagés pour la reconstruction dans la perspective de la réouverture, pour l’autoroute également avec 112 millions investis depuis sept ans. Ces investissements n’ont pas été différés malgré la situation financière d’ATMB. Pour la première fois depuis 1998, ATMB a toutefois connu, en 2005, les premiers signes de son rétablissement avec un résultat net positif.

Gilbert Santel
Président d’ATMB



La définition d'un **nouveau cahier** des charges avec l'**État**

Plus de 17 millions d'euros investis en 2005 : pour quelles priorités ?

La sécurité est notre première priorité. Elle repose sur la qualité des infrastructures qui se traduit par des investissements de plusieurs dizaines de millions d'euros chaque année. Elle s'appuie aussi sur les compétences, renforcées par une politique de formation permanente. Mais la sécurité est aussi dépendante du comportement des usagers que nous associons de manière croissante à nos actions, à l'image du programme de recherche ACTEURS sur la sécurité en tunnel.

Si l'innovation est un enjeu majeur pour la sécurité, elle guide aussi notre action pour mieux répondre aux attentes de tous ceux qui nous font confiance : quotidiennement pour se rendre à leur travail, pour rejoindre les stations ou contribuer aux échanges économiques. Des infrastructures reconfigurées pour plus de fluidité, une information en temps réel sur l'état du trafic, des abonnements adaptés à chacun ou le télépéage pour les poids lourds constituent autant d'axes de travail concrets pour aujourd'hui et pour demain. Si ATMB est le partenaire naturel des collectivités pour contribuer à leur aménagement, de nouvelles voies se sont tracées en 2005 avec la perspective de nouveaux demi-échangeurs ou la surveillance des tunnels de la RN205.

Quel cahier des charges pour les prochaines années ?

La fin de l'année 2006 sera consacrée à la définition avec l'État de notre cahier

des charges rénové et de notre contrat d'entreprise. Pour faire face aux nouvelles obligations qui en découleront, nous avons mis en place depuis mars 2006 une nouvelle organisation et renforcé l'équipe de direction.

Peut-on parler de rétablissement sur le plan financier ?

En 2005, ATMB a, pour la première fois depuis 1998, enregistré un résultat net positif. On ne peut toutefois pas parler de bénéfices du fait des pertes cumulées ces dernières années. Ces signes de rétablissement sont encourageants, même si nos dettes ne pourront se résorber que progressivement. Nous nous inscrivons dans une tendance positive, notamment grâce à l'obtention de l'allongement de nos durées de concession. En effet, les démarches engagées dans ce sens ont porté leurs fruits avec l'obtention d'un accord de la Commission européenne début 2006. L'échéance à 2050 nous permettra d'échelonner nos remboursements sur une plus longue période. Le caractère positif de notre résultat net reste toutefois conditionné par notre chiffre d'affaires, lui-même dépendant du trafic, comme 2005 l'a démontré avec l'impact de la fermeture du Tunnel du Fréjus.

Jean-Paul Chaumont
Directeur général d'ATMB



L'équipe dirigeante d'ATMB

Pour continuer à tirer efficacement les leçons du passé et faire face aux enjeux liés au nouveau cahier des charges qui sera fixé avec l'État, une nouvelle organisation a été mise en place début 2006, avec un comité de direction élargi (composition au 31 mars 2006).



1. **Bertrand COROUGE** : Directeur administratif et financier 2. **Catherine PAGÈS** : Responsable ressources humaines 3. **Pierre-François LINARÈS** : Directeur au GEIE du Tunnel du Mont Blanc 4. **Frédéric RICARD** : Directeur du développement 5. **Cécile DUBOIS-CARRIER** : Responsable de l'antenne ATMB de Chamonix 6. **Stéphane SWIERCZYNSKI** : Responsable audit interne et risques 7. **Élisabeth SAWICKI** : Directeur de la communication 8. **Jean-Paul CHAUMONT** : Directeur général 9. **Bernard PORT** : Directeur des investissements 10. **Gilbert SANTEL** : Président 11. **Patrick TROULAY** : Directeur du réseau 12. **Pierre VICÉDO** : Directeur général adjoint.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ATMB AU 31 MARS 2006

Administrateurs

Gilbert Santel

Président.

Jean-Claude Albouy

Ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire.

Représentant du ministère de l'Équipement des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer.

Vincent Amiot

Directeur régional de l'Équipement Rhône-Alpes.

Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer.

Marine de Carné

Sous-directrice de l'Europe méridionale. Ministère des Affaires étrangères.

Philippe Dumas

Président et représentant d'Autoroutes de France.

Jean Flory

Ancien vice-président de la Fédération française des Sociétés d'Assurance.

Laurent Garnier*

Chef de bureau Transports à la Direction du budget.

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Claude Haegi

Ancien président du gouvernement de la République et du canton de Genève. Représentant le canton de Genève.

Bertrand Lévy

Directeur général de l'Institut géographique national.

Stéphane Gastarriet*

Rédacteur Transports terrestres. Ministère des Affaires étrangères.

Sébastien Moynot

Chef du bureau Transport aérien et autoroutes.

Agence des participations de l'État (APE). Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

Ernest Nycollin

Président du conseil général de Haute-Savoie.

Représentant des collectivités publiques françaises.

Manuel Tornare

Maire de Genève.

Conseiller administratif en charge du Département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement. Représentant la ville de Genève.

Directeur général d'ATMB

Jean-Paul Chaumont

Commissaire du gouvernement

Patrice Parisé

Directeur des Routes.

Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer.

Commissaire du gouvernement adjoint

Pierre-Denis Coux

Chargé de la sous-direction des Autoroutes et des ouvrages concédés. Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer.

Contrôleur général économique et financier

Élisabeth Kahn

**Successeurs en cours de désignation.*

Nos engagements, nos réalisations 2005



FAIRE VIVRE L'EXIGENCE DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

La politique de sécurité d'ATMB repose sur la qualité des infrastructures et des équipements – un engagement qui s'est traduit en 2005 par des investissements de plus de 17 millions d'euros –,

la formation des équipes avec 53 % et 37 % du budget consacré à cette priorité au tunnel et à l'autoroute et la sensibilisation des clients pour faire évoluer les comportements.



ACCROÎTRE LA FLUIDITÉ DU TRAFIC

Partie intégrante de la mission de service public confiée à ATMB, la fluidité des déplacements est un objectif central des aménagements réalisés sur l'Autoroute Blanche, à l'attention des clients domicile-travail, des vacanciers et des transporteurs.

ENGAGEMENTS

RÉALISATIONS

3 OCTOBRE 2005 : EXERCICE DE SÉCURITÉ DES SERVICES PUBLICS AU TUNNEL

Quatre exercices se sont déroulés en 2005 au Tunnel du Mont Blanc dont une simulation de collision frontale avec début d'incendie mobilisant 200 personnes et plus de 30 véhicules. L'objectif : tester en conditions réelles la coordination entre les services publics et l'articulation des plans d'intervention.



31 DÉCEMBRE 2005 : BILAN ACCIDENTALITÉ SUR L'AUTOROUTE : AUCUN ACCIDENT MORTEL

Au Tunnel du Mont Blanc, aucun accident n'a eu lieu en 2005. Sur l'Autoroute Blanche, pour la première fois depuis plus de dix ans, aucun accident mortel n'est survenu.

AOÛT 2005 : FIN DES TRAVAUX DE RECONFIGURATION À ÉTREMBIÈRES

Après trois ans de travaux, le nœud d'Étrembières est opérationnel dans sa nouvelle configuration. 11 millions d'euros ont été investis pour la suppression de l'entrecroisement et la continuité de l'A40 entre Mâcon et Chamonix, grâce à deux voies en permanence sur l'itinéraire.

NOVEMBRE 2005 : PLUS DE 12 000 CLIENTS ONT CHOISI LE TÉLÉPÉAGE POUR GAGNER DU TEMPS

Le télépéage a marqué un nouveau tournant dans son développement en 2005, avec une progression de 43 % du nombre des abonnés. En 2005, ATMB a également poursuivi les préparatifs pour le télépéage poids lourds.





ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE LA DESSERTE LOCALE

Le réseau d'ATMB est un acteur clé des échanges économiques et de l'activité touristique de l'Ain, de la Haute-Savoie et du Val d'Aoste. Partie prenante du développement des territoires, ATMB contribue à leur aménagement, aux côtés des collectivités territoriales, par ses investissements et le savoir-faire de ses équipes.



JUIN 2005 : OUVERTURE DU NOUVEAU CARREFOUR DE LA VIGIE SUR LA RN205

Le carrefour de la Vigie a adopté sa configuration définitive en 2005. Globalement, ATMB contribue au programme de réaménagement de la RN205 à hauteur de 39 millions d'euros.

COURANT 2005 : TROIS NOUVEAUX DEMI-ÉCHANGEURS SONT EN COURS D'ÉTUDE

Financier à hauteur de 5,5 millions d'euros aux côtés des acteurs locaux, ATMB conduit l'intégralité des projets de construction des trois demi-diffuseurs à Bonneville, Passy et Sallanches. Le travail s'est poursuivi en 2005 avec la désignation des maîtres d'œuvre et le démarrage des études d'implantation.



PORTER UNE ATTENTION PERMANENTE À L'ENVIRONNEMENT ET AU CADRE DE VIE

Qu'il s'agisse de la qualité de l'air en vallée de Chamonix, de la protection des ressources en eau et des sols ou de la lutte contre le bruit, ATMB réalise depuis plusieurs années des actions de fond. Participation à trois contrats de rivière, partenariat avec l'association de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie, programme de protections acoustiques figurent au premier plan de cet engagement.



AVRIL 2005 : UN ÉCRAN ANTIBRUIT DE 500 MÈTRES DE LONG EST ÉRIGÉ

Sallanches est la neuvième commune à bénéficier du programme lancé et financé par ATMB pour un montant de 28 millions d'euros. Avec ce nouvel écran, plus de 6 kilomètres de protections auront été érigés, protégeant 333 logements.

31 DÉCEMBRE 2005 : PLUS DE 150 000 EUROS CONSACRÉS À LA RÉHABILITATION DE COURS D'EAU

Depuis plus de 10 ans, ATMB est partenaire du Syndicat mixte d'aménagement et d'amélioration de l'Arve et de ses abords. Pour 2005-2007, ATMB a apporté sa contribution à hauteur de 540 900 euros. ATMB est également engagée à hauteur de 461 000 euros dans le contrat transfrontalier du bassin franco-genevois entre Arve et Rhône sur 2003-2008.



Au service du dynamisme de nos territoires



Jean-Michel Thénard,
maire de Saint-Julien-
en-Genevois



Une entreprise, une mission de service public

L'Autoroute Blanche et le Tunnel du Mont Blanc, deux infrastructures concédées par l'État

Société anonyme créée en 1957, ATMB a financé la construction du Tunnel du Mont Blanc avec son homologue italienne la Société Italienne du Tunnel du Mont Blanc (SITMB). Les deux sociétés ont aujourd'hui la concession de l'ouvrage.

L'exploitation du tunnel a été confiée depuis 2002 à un groupement européen d'intérêt économique (GEIE-TMB) sur la totalité de sa longueur (11,6 km). Dans le cadre du contrôle de l'activité des deux concessionnaires et du GEIE-TMB, une commission intergouvernementale de contrôle intervient sur les règles de sécurité du tunnel avec l'appui d'un comité d'experts ainsi que sur le respect des clauses de la concession et sur l'évolution des tarifs de péage.

En 1973, l'État a également concédé à ATMB la construction et l'exploitation de l'Autoroute Blanche. De Châtillon-en-Michaille au Fayet (A40), avec ses deux ramifications vers la Suisse (A401 et A411), l'Autoroute Blanche représente aujourd'hui un réseau de 110 kilomètres accessible grâce à 13 échangeurs.

Une mission définie dans le cahier des charges

Trait d'union entre la France, la Suisse et l'Italie, le réseau d'ATMB est un acteur des échanges économiques et de l'activité tou-

❖ **515**
personnes (Autoroute
Blanche et GEIE du Tunnel
du Mont Blanc)

❖ **17**
millions d'euros
investis pour la sécurité
et la fluidité du trafic

Jean-Michel Thénard,
maire de Saint-Julien-en-Genevois



“ Le réseau d'ATMB joue un rôle clé pour ouvrir nos communes à l'économie et au tourisme. La création d'une voie

supplémentaire pour fluidifier le trafic à la douane de Bardonnex avec la participation de la mairie de Saint-Julien-en-Genevois, les trois futurs demi-échangeurs ou le réaménagement du nœud d'Étrembières sont autant de réalisations au service de la Haute-Savoie et des Haut-Savoyards. ”

ristique de l'Ain, de la Haute-Savoie et du Val d'Aoste.

Qu'ils soient Haut-Savoyards, vacanciers ou transporteurs, ATMB accueille chaque jour plus de 21 364 véhicules sur l'Autoroute Blanche (87,7 % de véhicules légers et 12,3 % de poids lourds) et 4 777 véhicules au Tunnel du Mont Blanc (65,6 % de véhicules légers, 33,5 % de poids lourds et 0,9 % d'autocars). Pour leur assurer des conditions de circulation optimales en termes de sécurité et de confort, les équipes d'ATMB et du GEIE du Tunnel du Mont Blanc représentent un effectif de 515 personnes. Ces compétences s'appuient sur un engagement permanent pour la qualité des infrastructures et des équipements avec plus de 17 millions d'euros d'investissements en 2005.

Des métiers et un territoire communs : les Autoroutes alpines

Le partenariat concrétisé en novembre 2002 par la signature d'une charte de coopération

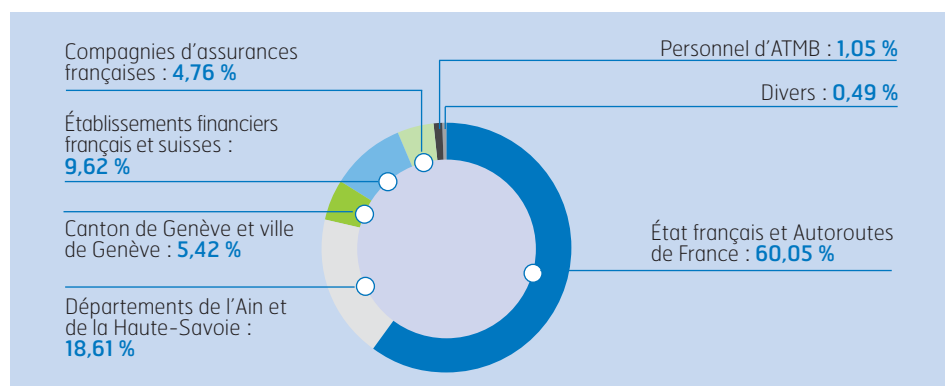
entre les trois sociétés contribue à la mise en œuvre d'une politique des transports plus respectueuse du développement durable, qu'il s'agisse de l'application aux deux Tunnels du Mont Blanc et du Fréjus d'une politique tarifaire écologique unique en France ou de l'expérimentation de ferroutage entre la vallée de la Maurienne et la banlieue de Turin.

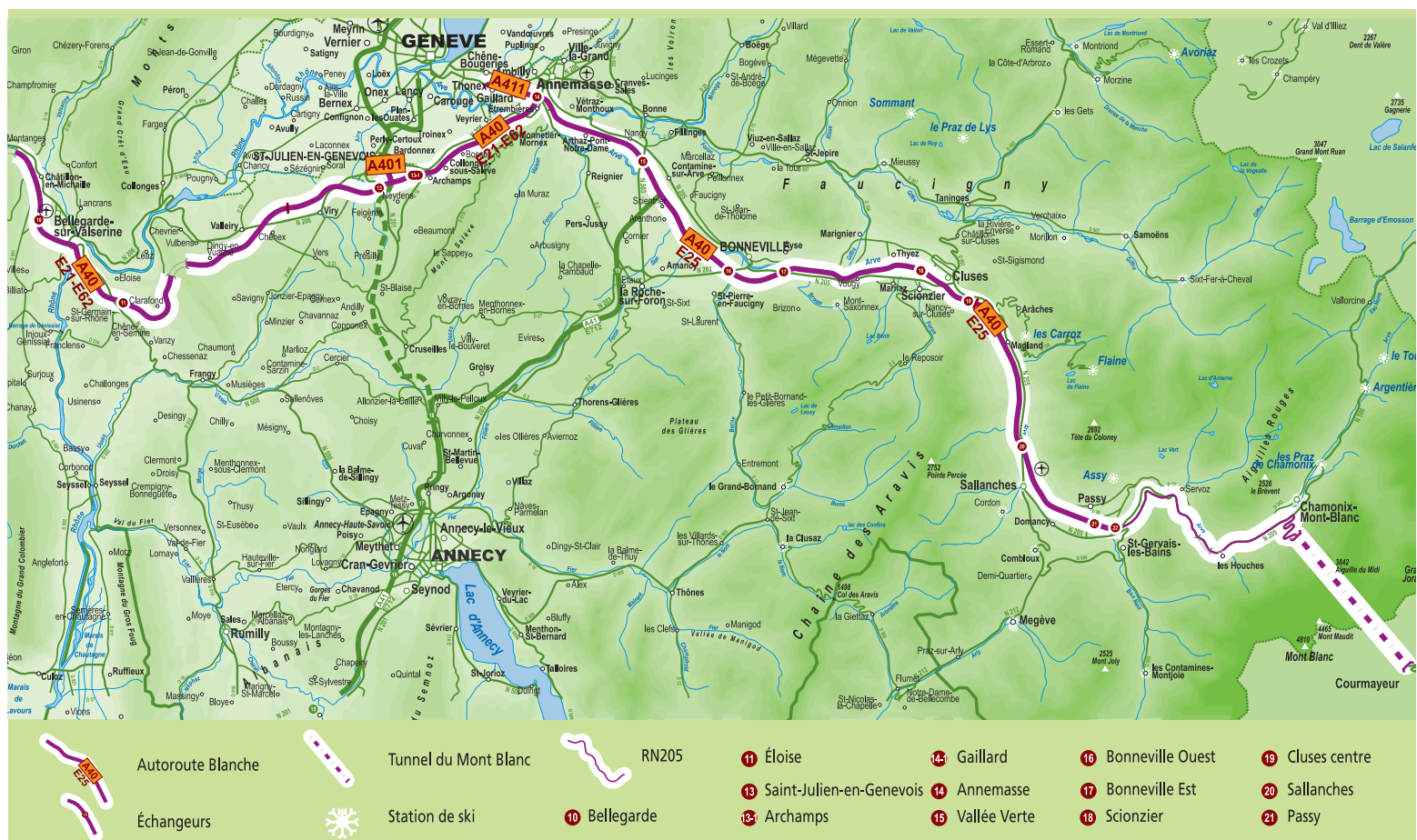
En deux ans d'exploitation, cette expérimentation a permis à près de 24 000 camions de franchir les Alpes sur des wagons Modalhor, dont plus de 17 300 passages réalisés en 2005.

En juin et juillet 2005, la fermeture du Tunnel du Fréjus avec la mise en place d'un dispositif exceptionnel pour accueillir un trafic lourd multiplié par plus de deux au Tunnel du Mont Blanc a également rappelé à quel point les deux ouvrages sont complémentaires et la coordination de leur exploitation indispensable.



L'État et les collectivités françaises et suisses actionnaires à 84,08 % ”





Un cadre d'action, trois ambitions : qualité de service, sécurité et ancrage local

Défini en 2003, le projet d'entreprise « CAP 2006 » structure l'action d'ATMB au travers de quatre priorités :

- viser l'excellence en matière de qualité de service pour les clients et l'environnement local,
- préparer le développement de demain,
- conforter le pilotage économique de l'entreprise,
- piloter les activités et manager les ressources. ■





L'autoroute des vacances pour plus de confort et de services

Isabelle Perrier et Noémie,
sur l'aire de Passy Mont Blanc



Des déplacements fluides et sûrs 24 h/24

Une croissance du trafic en 2005 liée à la fermeture du Tunnel du Fréjus

Pour l'Autoroute Blanche, le trafic moyen en 2005 a atteint 18 743 véhicules légers et 2 621 poids lourds par jour, soit une progression globale de 5,8 % par rapport à 2004.

Au Tunnel du Mont Blanc, le trafic moyen journalier enregistré était de 3 131 véhicules légers, 1 602 poids lourds et 44 autocars, soit une hausse globale de 15,8 %. Cette progression est liée notamment au report d'une partie du trafic poids lourds du Tunnel du Fréjus, à hauteur des deux tiers pendant sa fermeture. Au total sur 2005, la part du Tunnel du Mont Blanc a représenté 42,8 % du trafic lourd cumulé Mont Blanc-Fréjus.

Une desserte clé pour les stations touristiques

Voie d'accès privilégiée vers plus de 30 stations, le réseau ATMB constitue un axe touristique incontournable. Pour faire face aux pics saisonniers, les équipes de l'Autoroute Blanche sont renforcées, que ce soit pour le dispositif de viabilité hivernale ou l'accueil en gare de péage.

Sur l'Autoroute Blanche, c'est en février que les vacanciers ont été les plus nombreux, avec un pic de 62 300 véhicules en gare de Nangy, soit trois fois la moyenne journalière. Au Tunnel du Mont Blanc, les plus forts trafics touristiques ont été enregistrés en été avec une pointe de 8 092 véhicules légers le 20 août.

❖ 21 364
véhicules par jour
sur l'autoroute

❖ 4 777
véhicules par jour
au Tunnel du Mont Blanc

❖ **81%**
du trafic lourd au Tunnel du
Mont Blanc est franco-italien

❖ **87,7 %**
de véhicules légers
sur l'autoroute
et 65,6 % au tunnel

Isabelle Perrier,
sur l'aire de Passy Mont Blanc



“ Pour moi,
l'Autoroute
Blanche est
synonyme
de vacances.
Je l'utilise
pour rejoindre
plusieurs fois par
an ma station

préférée en Haute-Vallée et faire
une escapade de l'autre côté des
Alpes en Val d'Aoste. En cours
de route, j'apprécie de pouvoir
m'arrêter régulièrement,
l'occasion d'admirer le magnifique
panorama...

Avant de prendre la route,
il m'arrive fréquemment de
consulter le site atmb.net pour
me renseigner sur les conditions de
trafic ou météo. Avec les camions de
patrouille, je me sens en sécurité :
en cas d'accident, les agents
de l'autoroute sont présents
sur le terrain pour intervenir. ”

Les automobilistes, premiers clients du réseau ATMB

En 2005, les véhicules légers ont représenté 87,7 % du trafic à l'Autoroute Blanche et 65,6 % au Tunnel du Mont Blanc. Sur l'autoroute, ce trafic concerne surtout les trajets domicile-travail, le réseau jouant un rôle essentiel dans la desserte des pôles économiques locaux. On constate ainsi en 2005 une hausse du trafic le matin et le soir à la barrière de Nangy de 7 % par rapport à 2004, soit en moyenne 1 020 véhicules supplémentaires par jour. Cette tendance se confirme en 2006, avec plus de 1 700 véhicules supplémentaires par jour au premier trimestre.

Télépéage : 3 771 nouveaux abonnés et une solution pour les poids lourds

Le télépéage a confirmé son développement en 2005 avec 12 431 abonnés pour l'Autoroute Blanche dont 3 771 nouveaux clients, soit une croissance de 43 % par rapport à 2004. Un paiement sur quatre a été réalisé par télépéage, ce qui représente au total 5,6 millions de transactions sur l'année. Dans la perspective du télépéage poids lourds en 2007, ATMB s'est dotée de bornes spécifiques sur trente voies de péage. L'année 2005 a également vu la création de la société Axxès par les groupes APRR et ASF, ATMB, SFTRF, SITAF et le Crédit Mutuel. Sa vocation principale : émettre et commercialiser les futurs badges de télépéage destinés aux poids lourds.



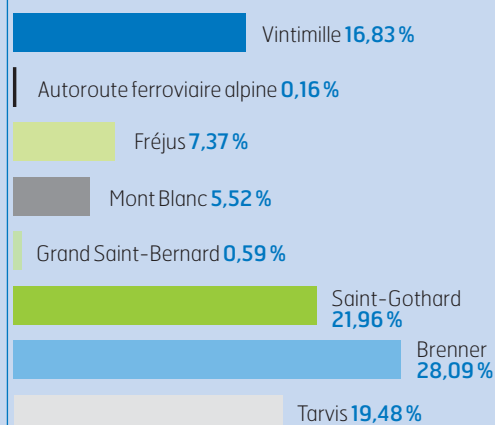
Trafic poids lourds aux frontières des Alpes en 2005 ”

Le Tunnel du Mont Blanc, un axe d'échange interrégional entre la France et l'Italie

En 2005, 81 % du trafic lourd au Tunnel du Mont Blanc étaient le fait de véhicules immatriculés en France ou en Italie, le solde se répartissant entre la Belgique, le Luxembourg, la Grande-Bretagne et les pays de l'Est.

Trafic lourd cumulé Mont Blanc-Fréjus : 114 716 camions en moins en 2005

Observée depuis 1994, cette tendance de fond s'est accélérée en 2005, avec 114 716 camions de moins entre 2004 et 2005, soit -7,7 %, au profit notamment des passages par le Brenner et le Saint-Gothard.





En février et en juillet, des animations pour inciter les vacanciers à l'indispensable pause sécurité et leur faire découvrir les atouts touristiques de la Haute-Savoie.

Trafic moyen en 2005 Autoroute Blanche

 = 87,7 % du trafic total

18 743 par jour (+ 3,17 % par rapport à 2004)

 +  = 12,3 % du trafic total

2 621 par jour (+ 29,62 % par rapport à 2004)

Tunnel du Mont Blanc

 = 65,6 % du trafic total

3 131 par jour (+ 0,38 % par rapport à 2004)

 = 33,5 % du trafic total

1 602 par jour (+ 66,01 % par rapport à 2004)

 = 0,9 % du trafic total

44 par jour (+ 15,78 % par rapport à 2004)

Six abonnements locaux avec réduction

Pour répondre aux différents profils de ses clients, ATMB étoffe sa gamme d'abonnements chaque année. Depuis décembre 2005, en partenariat avec le conseil général de Haute-Savoie, un sixième abonnement télépéage a vu le jour pour les trajets domicile-travail des Haut-Savoyards. Sur les quatre premiers mois de lancement, plus de 2 000 abonnements « Proximi't » ont été commercialisés.

Pour une information en temps réel des conditions de trafic

Pour améliorer l'information à destination des clients, la mise en service des 26 panneaux à messages variables au niveau des bretelles d'entrée de l'autoroute a été achevée en 2005, portant à 51 le nombre total de panneaux sur les 110 kilomètres de l'autoroute. Autre dispositif, le site Internet atmb.net, qui propose depuis 2005 un service expéri-

mental d'alertes par SMS ou e-mail pour avertir les clients des principales perturbations du trafic.

Les avancées 2005 pour un accès facilité et une fluidité accrue

- Étrembières : fin du chantier qui a permis la suppression de l'entrecroisement et la continuité de l'autoroute A40 entre Mâcon et Chamonix avec deux voies en permanence sur la totalité de l'itinéraire.
- Bardonnex : études pour la création d'une troisième voie permettant d'accroître la capacité d'accueil de la douane de 30 %.
- Bonneville, Passy et Sallanches : choix des maîtres d'œuvre et démarrage des études d'implantation pour les futurs demi-échangeurs.
- RN205 : mise en service de la voie souterraine montante vers le Tunnel du Mont Blanc au niveau du carrefour de la Vigie à Chamonix. ■



Fermeture du Tunnel du Fréjus : des conditions de sécurité maximale face à un trafic exceptionnel

Du 4 juin au 4 août, le réseau ATMB a enregistré des pics allant jusqu'à 4 456 poids lourds au Tunnel du Mont Blanc, soit près de trois fois le trafic moyen journalier.

Pour faire face à cette situation, une mobilisation exceptionnelle des équipes d'ATMB a été nécessaire. 100 personnes ont en outre été recrutées au tunnel et à l'autoroute.

En lien avec les services publics et les élus, des solutions de gestion de trafic ont été mises en place pour le stockage des poids lourds ainsi qu'un basculement pour les véhicules légers afin de ne pas pénaliser le trafic local et touristique.

Des aménagements des aires ont par ailleurs été réalisés avec des bungalows sanitaires et un point de restauration chaude. Des réductions tarifaires ont également été mises en place pour les véhicules légers.



\\

**Pour des trajets sûrs,
en toute confiance**

”

Pierre Cunit,
chef d'entreprise artisanale
« Taxi Pierre de Roche »
à La Roche-sur-Foron



Une exigence permanente pour les équipes et la qualité des infrastructures

❖ 0 accident
mortel sur l'Autoroute Blanche
et aucun accident au Tunnel
du Mont Blanc en 2005

Bilan 2005 : aucun accident mortel

Au Tunnel du Mont Blanc, aucun accident n'a eu lieu sur l'année 2005. Sur l'Autoroute Blanche, pour la première fois depuis plus de dix ans, aucun accident mortel n'est survenu. En revanche, 175 accidents ont été enregistrés, 26 causant des dommages corporels.

Gagner le défi de la sécurité avec les clients

Associer les clients aux actions de sécurité

Dans le cadre du comité de sécurité de l'Autoroute Blanche, les clients sont associés au travers d'un panel représentatif. Ceci permet d'identifier les zones accidentogènes et les mesures correctives à engager avec les spécialistes de l'autoroute. En 2005, le travail a porté sur la mise en place d'atténuateurs de chocs en barrière de péage et au niveau de la RN205 et la pose de protections au niveau des glissières de sécurité sur plus de 25 secteurs jugés à risque pour les motards sur l'autoroute et sur la rampe d'accès du Tunnel du Mont Blanc.

Faire évoluer les comportements

ATMB a poursuivi en 2005 ses actions pour la sécurité routière au travers de campagnes de sensibilisation sur l'hypovigilance et le

Agir sur trois leviers : l'efficacité des équipes, la performance des équipements et les comportements des clients.



Pierre Cunit,
chef d'entreprise artisanale « Taxi Pierre
de Roche » à La Roche-sur-Foron



“ Avec quatre
véhicules
qui sillonnent
la Haute-Savoie,
nos compteurs
affichent plus
de 200 000 km
par an !
Pour mes

chauffeurs comme pour mes clients,
la sécurité est une priorité ainsi que
la régularité des trajets. Depuis
la réouverture du Tunnel du
Mont Blanc, j'ai constaté qu'ils ont
déployé des efforts pour renforcer
la sécurité. On y voit les pompiers
présents en permanence et de
nouveaux abris ont été mis en place
tout au long du tunnel. ”

port du gilet de sécurité. Elle a également
accueilli l'opération « La vitesse ou la vie »,
organisée par le conseil général de Haute-
Savoie. Le principe : proposer aux conduc-
teurs en excès de vitesse une séance de
sensibilisation.

Par ailleurs, ATMB a poursuivi son soutien à
l'association Nez Rouge pour raccompagner
les personnes n'étant pas en mesure de
conduire. Outre ces actions, un contrôle-
sanction a été mis en place sur décision de
la préfecture pour sécuriser le secteur
Collonges-Bossey, demeuré difficile malgré
les aménagements réalisés par ATMB pour
deux millions d'euros.

Plus de 17 millions d'euros pour les infrastructures et les équipements

La reconfiguration du nœud autoroutier
d'Étrembières s'est achevée en 2005 avec
les chaussées définitives, le carrefour de la
sortie d'Annemasse vers la RD2 et les amé-
nagements paysagers. Lancé en 2003, ce
chantier a représenté pour ATMB un investis-
sement total de 11 millions d'euros.

Le viaduc de Bellegarde a fait l'objet
d'aménagements pour sécuriser la circula-
tion par grand vent et de travaux pour la

réfection des chaussées dans le sens
Chamonix-Mâcon. Le secteur de Nangy et
un passage inférieur à Bonneville ont égale-
ment été traités respectivement pour la
déformation et l'étanchéité des chaussées.

**Un programme triennal pour accroître la
solidité des piliers des ponts** surplombant
l'A40 a été lancé en 2005, avec un premier
ouvrage traité sur la commune d'Archamps.
Ce programme représente un investisse-
ment de 236 600 euros HT pour ATMB.

**Depuis 2002, ATMB a investi 16 millions
d'euros pour renforcer les équipements
de sécurité sur l'autoroute.** Objectifs : opti-
miser la surveillance du trafic et accroître
l'efficacité des équipes, notamment grâce
aux nouvelles technologies. L'année 2005 a
permis la rénovation du réseau d'appel d'ur-
gence, la mise en service de caméras de
vidéosurveillance et de 26 panneaux lumi-
neux d'information sur les voies d'accès de
l'autoroute.

**Au Tunnel du Mont Blanc, 1,9 million d'eu-
ros ont été investis** pour la climatisation de
l'usine de ventilation, l'isolation acoustique
des abris de sécurité ainsi que l'évolution de



Un programme de recherche pour mieux comprendre le comportement des usagers en tunnel ”

Piloté et cofinancé par ATMB
avec le soutien du ministère
des Transports et de parte-
naires autoroutiers, le pro-
gramme « ACTEURS » a
abouti en 2005 à l'expéri-

mentation de solutions opé-
rationnelles, suite aux phases
d'études préalables sur le
comportement des usagers.
Parmi les plus significatives,
les actions portent sur la for-

mation des chauffeurs de
poids lourds ou l'intégration
de questions sur la conduite
en tunnel dans l'examen
théorique du permis de
conduire.



Nœud autoroutier d'Étrembières : un trafic sécurisé avec la suppression des entrecroisements.



La gestion technique centralisée du Tunnel du Mont Blanc, un système qui analyse plus de 28 000 données.



Au service de la sécurité ”

Autoroute Blanche	Tunnel du Mont Blanc
Les compétences et la mobilisation des équipes 24 h/24 – 2 camions de patrouille pour la sécurité du trafic et l'assistance aux clients – 43 agents de novembre à mars pour le service hivernal – 2 opérateurs au poste de commandement SIERRA pour piloter les équipements et surveiller le réseau – 10 équipiers pompiers professionnels pour intervenir immédiatement en cas d'incident – 6 équipiers sécurité trafic pour les premières actions en cas d'incident en lien avec les équipiers d'intervention immédiate – 3 opérateurs sécurité trafic pour la surveillance et le pilotage des équipements	
Des équipements intégrant les dernières technologies Des équipements contrôlés par le poste de commandement SIERRA – 91 caméras – 25 boucles de comptage – 13 stations météo – 51 panneaux électroniques d'information – Une détection automatique d'incident et un système de gestion technique centralisée au Tunnel du Vuache – 110 bornes d'appel d'urgence... L'exploitation centralisée de tous les équipements – Un système qui analyse plus de 28 000 données – Une détection automatique d'incident avec 120 caméras La gestion du trafic et l'information – 120 feux rouges, 12 fréquences FM... – 2 barrières et 40 demi-barrières La mise à l'abri en cas d'incident – 116 niches de sécurité avec poste d'appel d'urgence et extincteurs – 37 abris reliés à la galerie d'évacuation La lutte contre l'incendie – 76 ventilateurs et 110 carneaux de désenfumage – 78 niches incendie – 3 véhicules à deux têtes « Janus »...	

La sécurité : un axe de formation permanent et transversal des équipes.



la gestion technique centralisée (optimisation des procédures de sécurité informatique et refonte des logiciels de maintenance des ventilateurs). Les investissements ont également concerné l'éclairage de l'aire du Fayet, la rampe d'accès au tunnel avec la sécurisation du parcours ou encore la plate-forme française du tunnel.

La sécurité : un axe de formation permanent des équipes

En 2005, la sécurité a représenté 53 % du budget de formation pour le tunnel et 37 % pour l'autoroute. Concrétisation directe de la Charte sécurité routière signée fin 2004, 255 personnes ont été formées au risque routier.

Six exercices de sécurité pour tester les équipes et les procédures

En septembre 2005, plus de 75 intervenants d'ATMB et des services publics ont simulé un accident grave impliquant plusieurs véhicules en voie de péage à la barrière de Nangy. Une vidéo et douze sessions pédagogiques ont permis d'étendre les enseignements de cet exercice à 180 péagers.

Au Tunnel du Vuache, l'exercice annuel de sécurité a permis de tester les procédures

incendie ainsi que les équipements, avec des fumées chaudes afin d'accroître les connaissances scientifiques, en partenariat avec le Centre d'étude technique des tunnels.

Au Tunnel du Mont Blanc, les exercices trimestriels ont mobilisé les équipes du GEIE, avec notamment un scénario portant sur la mise en œuvre du plan de sécurité binational. Avec 105 figurants et 30 véhicules impliqués, cet exercice, qui simulait une collision frontale avec un début d'incendie, a permis d'identifier trois axes de progrès : l'utilisation des fréquences radio, le comptage des victimes et la communication de crise.

Une mobilisation exceptionnelle pour la sécurité du trafic en hiver

Le réseau ATMB est particulièrement exposé aux intempéries. Pour garantir une sécurité maximale, ATMB active chaque année son dispositif de viabilité hivernale avec une équipe de 155 professionnels, dont 43 mobilisés 24 h/24. Outre les 37 engins d'intervention, les équipes s'appuient sur des logiciels informatiques développés en partenariat avec Météo France. Au total, pour l'hiver 2005-2006, 3 042 heures d'intervention ont été réalisées, représentant un coût de plus de 2 millions d'euros pour ATMB. ■

❖ **53 %**
du budget formation
consacré à la sécurité
au tunnel

37 %
à l'autoroute



3 000 heures d'intervention
en moyenne pour le service
hivernal chaque année.



Des formations spécialisées pour les personnels sécurité trafic du GEIE-TMB

Chaque année, les personnels sécurité trafic bénéficient d'un programme de formation leur permettant de faire face aux situations d'urgence et aux conditions extrêmes. Au pro-

gramme en 2005 : stage pratique au centre de formation et d'entraînement aux techniques d'intervention du Tunnel de Fréjus à Modane, formation à la gestion du stress dans un cen-

tre spécialisé qui accueille des pilotes de ligne et, enfin, exercices sur le simulateur de gestion technique centralisée.



Deux camions patrouillent en permanence sur l'Autoroute Blanche pour surveiller le trafic et prêter assistance aux clients.

Quatre exercices de sécurité au Tunnel du Mont Blanc pour une efficacité accrue.

Une première sur autoroute : 75 intervenants mobilisés pour simuler un accident grave en barrière de péage.





Un engagement durable pour le monde associatif



Frédéric Bourniol,
président de l'association
Loisirs Assis Évasion



Être partenaire du **développement local** en préservant l'environnement

❖ **30** communes
traversées dans l'Ain
et la Haute-Savoie

❖ **45** millions d'euros
investis pour la desserte
locale (RN205 et nouveaux
demi-échangeurs)

**Les compétences d'ATMB
au service des entreprises
et des collectivités**

**Surveillance de tunnels pour le compte
de la DDE de Haute-Savoie**

En 2005, ATMB a été choisie pour assurer la surveillance de deux tunnels situés sur la RN205. Cette mission sera accomplie en capitalisant sur le savoir-faire des opérateurs et la technologie du PC SIERRA de l'Auto-route Blanche, en étroite collaboration avec les équipes de la DDE sur le terrain.

**Liaisons Internet haut débit
pour les entreprises et les collectivités**

Avec 10 000 kilomètres de fibres optiques pour relier les équipements sur son réseau, ATMB disposait de solides atouts à valoriser. C'est déjà chose faite avec la location de fibres optiques à des opérateurs internationaux de télécommunications et le développement d'offres de liaison et d'accès Internet haut débit pour les entreprises et les collectivités situées à proximité du réseau ATMB, tel que le conseil général de Haute-Savoie.

ATMB, employeur et contributeur de premier plan à l'économie locale.

Frédéric Bouniol,
président de l'association
Loisirs Assis Évasion



“ Parce que notre association était une première du genre en France pour les loisirs des personnes à mobilité réduite, ATMB a choisi il y a dix ans

de devenir notre partenaire. Notre association permet aux personnes à mobilité réduite de pratiquer des activités de pleine nature en montagne encadrées par des professionnels diplômés d'État. L'aide financière d'ATMB nous permet de fonctionner au quotidien, en contribuant à l'entretien des matériels spécialisés. Une action qui profite à nos 150 adhérents, âgés de 5 à 96 ans et qui se traduit par un soutien durable afin de rendre la montagne accessible à tous. ”

Dessertes locales : gagner en sécurité et en fluidité

Réaménagement de la RN205

En 2005, ATMB a investi près de trois millions d'euros pour le carrefour de la Vigie situé sur la RN205 entre l'Autoroute Blanche et Chamonix. Avec la mise en service d'une voie souterraine montante vers le Tunnel du Mont Blanc, l'ouvrage a adopté sa configuration définitive. Le programme destiné à sécuriser et fluidifier l'axe entre les Houches et Chamonix s'est également poursuivi en 2005. Au total, pour la RN205, ATMB intervient aux côtés de l'État et des collectivités territoriales à hauteur de 39 millions d'euros.

Trois nouveaux demi-échangeurs pour l'Autoroute Blanche

Pour ATMB qui conduit l'intégralité des trois projets de demi-échangeurs à Bonneville, Sallanches et Passy, l'année 2005 a permis le choix des maîtres d'œuvre et le démarrage des études d'implantation. Pour ces trois projets, ATMB contribuera aux côtés des acteurs locaux à hauteur de 5,5 millions d'euros.

ATMB, employeur et contributeur de premier plan à l'économie locale

L'Autoroute Blanche et le Tunnel du Mont Blanc regroupent 515 personnes. À ce titre, le montant des impôts et taxes versé par ATMB représente 10,85 millions d'euros en 2005, essentiellement constitué de la taxe d'aménagement du territoire (5,18 millions d'euros), de la taxe professionnelle (2,74 millions d'euros) et de la redevance domaniale (1,86 million d'euros).

Mécénat : un soutien durable aux associations locales pour l'enfance, le handicap et les sports

ATMB a été l'une des premières entreprises à apporter son soutien à l'association Loisirs Assis Évasion, qui propose depuis plus de dix ans la pratique des activités de montagne aux personnes à mobilité réduite. ATMB soutient également plus de 20 clubs sportifs ou écoles pour l'achat de vêtements, de livres ou la participation aux voyages scolaires.

Un engagement de long terme pour protéger les ressources naturelles

Un nouvel écran antibruit de près de 500 mètres de long

Le programme de lutte contre le bruit d'ATMB a permis d'ériger depuis 1994 plus de six kilomètres de protections antibruit pour neuf communes, représentant un investissement de 28 millions d'euros. Ce programme s'est traduit en 2005 par l'installation d'un nouvel écran de 490 mètres en étroite collaboration avec la mairie de Sallanches. 333 logements sont ainsi protégés depuis le début du programme. Magland et Marnaz sont les deux prochaines communes concernées.

Aux côtés des communes, préserver et réhabiliter les cours d'eau

Depuis plus de dix ans, ATMB est partenaire du Syndicat mixte d'aménagement et d'amélioration de l'Arve et de ses abords, avec un investissement de 1,25 million d'euros depuis 1995. Pour la période 2005-2007, ATMB apporte sa contribution à hauteur de 540 900 euros.

ATMB est également engagée à hauteur de 461 000 euros dans le contrat transfrontalier du bassin franco-genevois entre Arve et Rhône programmé sur 2003-2008.

La protection de la ressource eau intégrée à l'exploitation au quotidien de l'autoroute

Dans le cadre d'un programme d'actions de plusieurs années pour la protection de la ressource en eau, ATMB a mis en œuvre en 2005 de nouveaux procédés liés à l'exploitation au quotidien de l'autoroute avec, par exemple, l'utilisation de produits biodégradables pour le nettoyage de ses installations. La bouillie de saumure, moins chargée en chlorure de sodium, est également privilégiée pour la viabilité hivernale.

Qualité de l'air : une tarification écologique unique en France

Outre l'interdiction des poids lourds les plus anciens classés dans la catégorie Euro, le GEIE du Tunnel du Mont Blanc applique aux véhicules Euro 1 un tarif supérieur à celui des Euro 2 et 3 équipés de dispositifs anti-polluants plus modernes.

Un suivi quotidien des indicateurs en vallée de Chamonix

Un suivi de la qualité de l'air portant notamment sur le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules en suspension (PM10) est réalisé chaque jour au centre-ville de Chamonix et en bordure de la RN205 par l'association de l'Air de l'Ain et des Pays de Savoie.

Dans un contexte particulier lié au report du trafic du Tunnel du Fréjus sur le Tunnel du Mont Blanc pendant l'été, l'année 2005 a été marquée par le respect de l'objectif de qualité pour les poussières en suspension et celui du seuil de valeur limite pour le dioxyde d'azote. Pour mémoire, le système de mesure des indicateurs est par ordre croissant des valeurs enregistrées : objectif de qualité, valeur limite, seuil d'information puis seuil d'alerte. ■

24 agents ont pour mission l'entretien des 2,75 millions de mètres carrés d'espaces verts de l'Autoroute Blanche. Pour Étrembières, dont le chantier s'est achevé en 2005, plus de 550 arbres et arbustes ont été intégrés au plan d'aménagement paysager.



Six kilomètres de protections acoustiques sur neuf communes pour 333 logements protégés.



Norme Euro pour les poids lourds : où en est-on ? ”

Depuis 1988, les émissions des poids lourds sont encadrées par des directives européennes de plus en plus exigeantes avec l'introduction des normes Euro. Aujourd'hui, les Euro 1 ne représentent plus que 1,3 % du trafic lourd au Tunnel du Mont Blanc, alors que ce type de véhicules représentait, avec les Euro 0, la quasi-totalité du parc en 1999. En 2005, les Euro 2 et 3 totalisaient 98,7 % du trafic poids lourds.

Norme (date de mise en application)	NOx (g/kWh)	Particules
Euro 0 (01/10/90)	14,4	-
Euro I (01/10/93)	9	0,36
Euro II (01/10/96)	7	0,15
Euro III (01/10/01)	5	0,13
Euro IV (01/10/06)	3,5	0,02



Des compétences spécifiques pour une autoroute de montagne

”

Yannick Sellin,
agent d'entretien au centre
de Bonneville



Une politique au service des hommes et des compétences

❖ **10 000** heures
pour la formation des équipes
à l'autoroute et au tunnel

Une nouvelle gestion des carrières et des compétences

Pour la première fois en 2005, le système d'évaluation a été étendu à l'ensemble du personnel de l'autoroute avec 295 entretiens réalisés. Objectifs : favoriser le déroulement de carrière et anticiper les évolutions de l'entreprise et de ses métiers. Cette démarche s'est traduite par l'élaboration de parcours de progression individualisés avec 219 personnes ayant bénéficié d'au moins une formation en 2005 et 10 promotions internes.

Priorité à la formation continue

Au total pour ATMB, le budget formation s'est élevé à 654 084 euros, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2004. À l'Autoroute Blanche, le plan de formation, qui représente 5 382 heures, a donné la priorité à la sécurité (37 % du budget) et aux métiers et technologies (24 %).

Au Tunnel du Mont Blanc, la formation a représenté au total plus de 5 869 heures. 53 % de la formation concerne le domaine de la sécurité (sécurité au travail, formations aux métiers de sécurité), le reste étant dédié au bilinguisme, avec 160 cours dispensés, et aux services supports (comptabilité, paie, technique et informatique...).

❖ **344** personnes :
équipes de l'Autoroute
Blanche (incluant l'antenne
de Chamonix et le siège)

❖ **171** personnes :
équipes franco-italiennes
du Groupement Européen
d'Intérêt Économique du
Tunnel (hors pompiers)



Yannick Sellin,
agent d'entretien au centre de Bonneville



“ Je fais partie
des 155 agents
mobilisés chaque
année entre
novembre et
avril pour assurer
l'entretien de
l'autoroute en
saison hivernale.

Au total, nos équipes interviennent
en moyenne 3 000 heures par an.
43 agents se relaient pour intervenir
24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Mon
métier évolue et devient de plus en
plus technique en faisant appel à de
nouveaux outils : logiciels météo,
relevés de températures sur les
chaussées... J'apprécie en avant-
saison les séances de formation
alternant théorie et pratique et
portant sur le déneigement,
la lecture des données météo...
Cela me permet d'être chaque
année plus efficace et plus rapide...
et cela tout au long de la saison.

”

Une gestion optimisée des plannings au péage

Au terme de plus de deux ans de travail, un
système informatisé de gestion des plan-
nings a été déployé à l'autoroute. Véritable
outil d'aide à la décision pour la planification
des postes, il permet plus d'équité et de
transparence, avec la possibilité pour tous
les salariés de consulter et de gérer leurs
plannings depuis l'intranet.

Partager l'expertise et les savoir-faire avec les jeunes en formation professionnelle

Pour les ouvrir au monde de l'entreprise,
ATMB a accueilli en 2005 plus d'une centaine
d'élèves de lycées professionnels et de mai-
sons familiales de la Haute-Savoie et de
l'Ain. Menées par les professionnels de
l'Autoroute Blanche, les interventions
concernent la présentation d'un métier
(mécanicien, conducteur de travaux...), la
visite d'un chantier ou d'un ouvrage comme
le Tunnel du Vuache ou le poste de comman-
dement SIERRA.

Tunnel du Mont Blanc : pour une gestion unitaire franco-italienne des ressources humaines

Trois nouveaux accords franco-italiens ont
été signés en 2005. Ainsi, les changements
d'horaires de travail du personnel du dépar-
tement technique et informatique ont été
adoptés et les missions du personnel du
GEIE-TMB pour assurer la sécurité des usa-
gers en cas de conflits sociaux ont été défi-
nies. Enfin, un premier avenant aux accords
unitaires d'entreprise concernant l'organisa-
tion du travail sur le domaine d'exploitation
du GEIE-TMB a été signé. Pour les équipes

du GEIE-TMB mises à disposition par ATMB,
quatre accords ont vu le jour en 2005 avec
un premier accord sur la journée de solida-
rité. Un accord d'intéressement des salariés
aux résultats et aux performances de l'entre-
prise a également été signé pour une durée
de trois ans. Les deux derniers accords
concernent les augmentations salariales et
l'adhésion à la mutuelle obligatoire d'entre-
prise pour les ouvriers, employés et agents
de maîtrise.

Une politique de gestion des ressources humaines fondée sur le dialogue social

Pour les équipes de l'Autoroute Blanche,
l'année 2005 a vu la signature de six accords
concernant l'intéressement, la mise en place
d'un plan d'épargne retraite collectif, l'orga-
nisation du temps de travail pour les person-
nels non cyclés de la filière péage, le droit
d'expression, les heures de délégations des
élus au comité d'entreprise et le principe de
gestion des heures de réunion des représen-
tants du personnel.

ATMB est la première société d'autoroutes à
mettre en place un plan d'épargne retraite
collectif avec la signature d'un accord en
2005. Ce plan favorise l'épargne volontaire
des salariés avec un abondement de l'entre-
prise allant de 15 à 50 %. Au total, 154 per-
sonnes, soit près de la moitié des équipes de
l'Autoroute Blanche, ont souscrit un plan.

Des actions pour la sécurité des personnels et le cadre de travail

À l'autoroute, un an après la signature de la
Charte de sécurité routière, le bilan des
actions pour favoriser la sécurité du person-
nel est positif avec, parmi les initiatives les



plus significatives, la formation de l'ensemble du personnel au risque routier, la mise en place de régulateurs et de limiteurs de vitesse sur les nouveaux véhicules, la sécurisation de l'accès au site de Bonneville et la création de refuges techniques pour les équipes de maintenance. Concernant les barrières de péage, l'année 2005 aura été marquée par l'installation d'un nouveau système de vidéosurveillance pour la sécurité des receveurs, l'amélioration du dispositif d'interphonie et l'équipement en radio CD de toutes les cabines pour un confort accru des péagers.

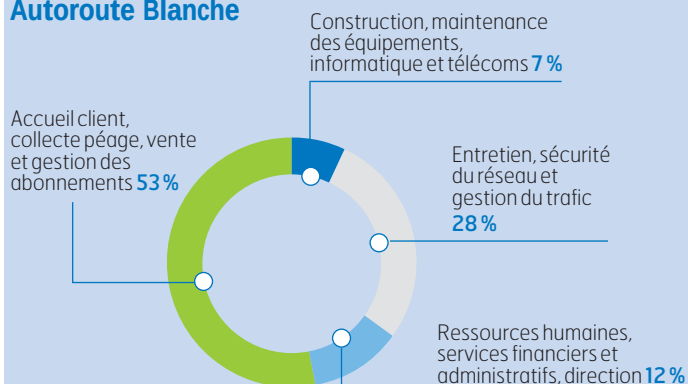
Pour la sécurité au travail des équipes du GEIE-TMB, la priorité 2005 a été donnée à la conduite d'engins spéciaux (nacelles, plates-formes et chariots élévateurs), avec l'élaboration d'un module de formation prenant en compte les spécificités des matériels utilisés au tunnel. ■

225 personnes
à l'Autoroute
Blanche et au Tunnel
du Mont Blanc pour
l'accueil client et le
service commercial.

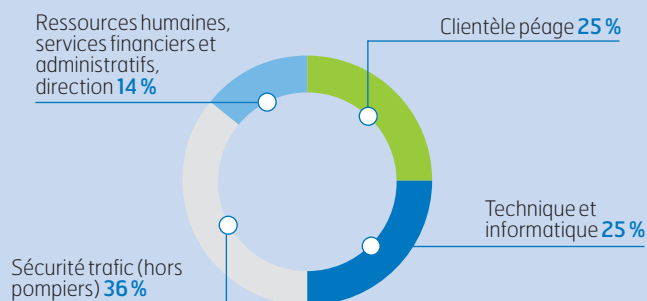


Les effectifs 2005 par métier

Autoroute Blanche



GEIE du Tunnel du Mont Blanc (équipes mises à disposition par ATMB et SITMB)



Comptes 2005

Chiffre d'affaires ✧ 128,4
(en millions d'euros)

Résultat net ✧ 9,8
(en millions d'euros)

Dettes financières et emprunts ✧ 425
(en millions d'euros)

Compte de résultat 2005 – chiffres clés (en milliers d'euros)

	2005	2004
Chiffre d'affaires	128 420	102 069
Charges d'exploitation	- 90 176	- 86 734
Résultat d'exploitation	38 244	15 335
Résultat financier	- 23 632	- 25 179
Résultat courant	14 612	- 9 844
Résultat net	9 813	- 11 033



Les premiers signes du rétablissement financier d'ATMB

Un chiffre d'affaires exceptionnel de 128 millions d'euros lié à la fermeture du Tunnel du Fréjus

En 2005, le chiffre d'affaires d'ATMB a atteint 128,4 millions d'euros, soit une progression de 25,5 % par rapport à 2004. Cette augmentation significative résulte principalement du niveau de trafic lié à la fermeture du Tunnel du Fréjus. Avec 79,9 millions d'euros pour l'Autoroute Blanche et 47,4 millions d'euros au Tunnel du Mont Blanc pour la concession française, les recettes de péage enregistrent une croissance respective de 12,5 % et 56 %.

Les autres produits, pour un montant de 1,13 million d'euros, relèvent des redevances des installations commerciales et de la location de fibres optiques. L'augmentation des tarifs de péage est intervenue le 1^{er} février 2005 pour l'Autoroute Blanche, avec une hausse moyenne de 1,45 % pour les véhicules légers et de 2,64 % pour les poids lourds. Au Tunnel du Mont Blanc, les tarifs ont augmenté le 1^{er} janvier de 2,4 % pour les véhicules légers et de 4,2 % pour les poids lourds, puis le 1^{er} juillet avec une hausse de 1,85 % des tarifs de base.

Un résultat net positif pour la première fois depuis 1998 grâce à la progression du chiffre d'affaires

Malgré l'augmentation sensible des charges d'exploitation (90,2 millions contre 86,7 millions d'euros en 2004), la progression excep-

tionnelle du chiffre d'affaires liée à la fermeture du Tunnel du Fréjus permet d'atteindre un résultat d'exploitation de 38,1 millions d'euros. Pour la première fois depuis 1998, le résultat net redevient positif à hauteur de 9,8 millions d'euros, contre une perte de 11 millions d'euros en 2004. Toutefois, ATMB, qui supporte 24,6 millions d'euros d'intérêts financiers, ne dégagera aucun bénéfice compte tenu des 38 millions de pertes cumulées ces six dernières années.

Une dette de 425 millions d'euros

Conséquence des lourds emprunts réalisés, ATMB doit faire face à une dette financière qui équivaut en 2005 à plus de trois fois son chiffre d'affaires et qui ne pourra être résorbée que progressivement. L'endettement a été cette année réduit à 425 millions d'euros, contre 472 millions d'euros en 2004 du fait du remboursement d'un emprunt de 59 millions d'euros correspondant aux investissements réalisés en 1995 pour l'A41 Nord.

Des investissements soutenus avec plus de 17 millions d'euros en 2005

Pour la sécurité et le confort de ses clients, ATMB maintient un haut niveau d'investissements avec une enveloppe de 17 millions d'euros en 2005, répartie entre l'Autoroute Blanche, le Tunnel du Mont Blanc et la RN205.

Compte de résultat

(en milliers d'euros)	2005	2004
Chiffre d'affaires	128 420	102 069
Charges d'exploitation	(90 176)	(86 734)
Achats et charges externes	(24 925)	(22 938)
Charges de personnel	(20 666)	(19 564)
Autres produits et charges (nets) d'exploitation	936	(64)
Impôts et taxes	(8 985)	(8 793)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(36 536)	(35 375)
Résultat d'exploitation	38 244	15 335
Charges et produits financiers	(23 632)	(25 179)
Résultat courant	14 612	(9 844)
Charges et produits exceptionnels	(4 511)	(884)
Participation des salariés		
Impôt sur les résultats	(288)	(306)
Résultat net	9 813	(11 034)

Bilan - Actif

(en milliers d'euros)	2005	2004
Immobilisations incorporelles	1 137	1 799
Immobilisations corporelles domaines propres	472	560
Immobilisations corporelles :		
– Domaine concédé	813 874	810 423
– Amortissements	(409 070)	(380 007)
Immobilisations financières	1 331	1 278
Total actif immobilisé	407 744	434 053
Stocks et en-cours	394	124
Clients et comptes rattachés	19 173	12 381
Autres créances et comptes de régularisation	142 349	112 029
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	22 040	36 444
Total actif circulant	183 956	160 978
TOTAL DE L'ACTIF	591 700	595 031

Bilan - Passif

(en milliers d'euros)	2005	2004
Capital	22 299	22 300
Primes et réserves	44 746	44 750
Report à nouveau	(38 033)	(27 336)
Résultat	9 813	(11 033)
Subventions d'investissement	22 563	23 345
Capitaux propres	61 388	52 026
Provisions pour risques et charges	30 589	3 504
Emprunts et dettes financières	425 044	472 878
Fournisseurs et comptes rattachés	11 873	10 241
Autres dettes et comptes de régularisation	62 806	56 382
Total dettes	499 723	539 501
TOTAL DU PASSIF	591 700	595 031

Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2005	2004
Résultat net	9 813	(11 033)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Amortissements et provisions	64 220	36 715
Plus-value/moins-value de cession	(22 179)	(52)
Impact des changements de principes comptables	-	-
Autres	(1 335)	(1 346)
Marge brute d'autofinancement	50 519	24 284
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		
Créances	(14 541)	3 482
Charges constatées d'avance	(27)	(18)
Stocks et en-cours	(270)	5
Dettes d'exploitation et diverses	11 580	(1 161)
Autres	(2 141)	(908)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(5 399)	1 400
Flux net de trésorerie généré par l'activité	45 120	25 684
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(13 177)	(38 711)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	106	943
Incidence de l'intégration de la SGAB (trésorerie de la SGAB au 31 décembre 2004)	-	96
Variation nette des autres immobilisations financières	(73)	153
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(13 144)	(37 519)
Subventions d'investissement reçues	553	561
Émission d'emprunts	12 000	-
Remboursement d'emprunts	(58 931)	(1 000)
Autres variations	(2)	(6)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(46 380)	(445)
Incidence des variations de cours des devises		
Variation de trésorerie	(14 404)	(12 280)
Trésorerie d'ouverture	36 444	48 724
Trésorerie de clôture	22 040	36 444

Capitaux propres

(en milliers d'euros)	2004	Ajustement/ changement de principes comptables 2004	Affectation du résultat selon AG du 23 juin 2005	Taxe exceptionnelle 2,5 %	Sub. reçues moins reprise 2005	Résultat 2005	Annulation de 116 actions A autodétenues	2005
Capital	22 300						(1)	22 299
Réserve légale	2 593							2 593
Autres réserves	32 017			(4)				32 013
Report à nouveau	(27 336)	332	(11 033)	4				(38 033)
Subv. d'investissement	23 345				(782)			22 563
Fonds d'amortissement Actions A	10 140							10 140
Résultat 2004	(11 033)		11 033					0
Résultat 2005						9 813		9 813
Capitaux propres	52 026	332	0	0	(782)	9 813	(1)	61 388

Rapport général du commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2005, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe 2.2 de l'annexe indique les modalités selon lesquelles les dispositions du plan comptable général sur la dépréciation des actifs, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2005, ont été mises en œuvre et n'ont pas abouti à la constatation d'une dépréciation sur les immobilisations concédées, en plus des amortissements comptabilisés. Nous nous sommes assurés que les hypothèses retenues, ayant permis d'aboutir à cette solution, étaient issues d'un processus adéquat de sélection.
- Le paragraphe 3.2.9 de l'annexe mentionne les éléments retenus pour évaluer la provision au titre des contentieux liés au sinistre intervenu dans le Tunnel du Mont Blanc en 1999, cette provision ayant été comp-

tabilisée en 2005 à la suite de la condamnation pénale de la société. Nous avons pris connaissance et apprécié les analyses effectuées par les conseils de la société ayant permis d'évaluer cette provision.

- Le paragraphe 3.2.6 de l'annexe fait état des aspects retenus pour évaluer les sommes à recevoir par la société au titre des travaux engagés pour les autoroutes A41 et A400. Nous avons examiné les hypothèses retenues justifiant le maintien à l'actif de ces sommes.
- Le paragraphe 3.2.12 de l'annexe précise les modalités d'évaluation de la dette de la société à l'égard de l'État, relative au fonds de concours RN205. Nous constatons que la solution adoptée par la société a un caractère transitoire et sera adaptée en fonction des décisions des administrations concernées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense, le 25 avril 2006



Salustro Reydel,
membre de KPMG international

Benoît Lebrun
Associé

Conception-réalisation : **SEQUOIA**

Rédaction : Porteur d'image

Photos : Thomas Bartel, Emmanuel Gaffard, Christophe Huret, Xavier Lambours,
Christophe Lemos, Strates, Stanislas Wolf, X, GEIE-TMB, Semaphore, DR.

Imprimé sur du papier en pâte totalement sans chlore (TCF) et entièrement recyclable.

Fabrication certifiée ISO 9001 et ISO 14001.



Siège social ATMB
100, avenue de Suffren – 75015 Paris
Tél. : 01 40 61 70 00 / Fax : 01 40 61 70 01

Direction du réseau – Autoroute Blanche
1440, route de Cluses – 74138 Bonneville cedex
Tél. : 04 50 25 20 00 / Fax : 04 50 97 34 71

Antenne ATMB à Chamonix
353, allée du Majestic – 74400 Chamonix
Tél. : 04 50 53 51 80 / Fax : 04 50 55 84 44

Groupement Européen d'Intérêt Économique du Tunnel du Mont Blanc
Plate-forme sud du Tunnel du Mont Blanc – 11013 Courmayeur (AO) - Italie
Tél. : 04 50 55 55 00 / Fax : 04 50 55 38 91